

Manuel utilisateur

NET-COTISATIONS

Màj.22 janvier 2024

Accéder à la déclaration

www.cdg16.fr



Accéder à NET-COTISATIONS



Le CDG 🗸

Nos missions 🗸

Services à la demande 🗸 👘 Emploi 🗸

Ressources ~

es ~ Publications ~

Agenda

Les cotisations

Le Centre de Gestion exerce pour l'ensemble des collectivités et établissements publics qui lui sont affiliés, un certain nombre de missions obligatoires prévues dans le Code Général de la Fonction Publique (articles L452-35 à L452-37 et L.452-38).

Ces missions sont financées par une cotisation obligatoire prélevée proportionnellement à la masse salariale mensuelle ou annuelle, selon la taille de l'effectif (articles L.452-25, L.452-27 à L.452-29).

Le taux adopté par le Conseil d'Administration est fixé à **0,8%**.

Par ailleurs, les dépenses supportées par le centre de gestion pour l'exercice de missions complémentaires auprès de collectivités affiliés ou non, sont financées :

1° Soit dans des conditions fixées par convention ;

2° Soit par une cotisation additionnelle à la cotisation obligatoire mentionnée à l'article L. 452-25, pour les seuls collectivités ou établissements affiliés.

La cotisation additionnelle est assise, liquidée et versée selon les mêmes règles et les mêmes modalités que la cotisation obligatoire.

Son taux est fixé par délibération du conseil d'administration à 0,09%.

Les services inclus dans cette cotisation additionnelle concernent pour le CDG 16 :

- appui complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des dr
- prestations d'aide à la gestion des allocations chômage,
- production documentaire,
- soutien à la prise de poste des secrétaires de mairie.

Accéder à l'application en cliquant sur l'image

Télédéclaration

Afin de faciliter la collecte des informations (masses salariales) et votre mandatement, le Centre de Gestion s'est doté d'un téléservice de déclaration des cotisations dues par les collectivités.

Son accès est nominatif et sécurisé.

Cliquez sur l'image pour accéder au portail de déclaration.



Identification

Vos identifiants vous ont été communiqués



Identification

Lors de la 1^{ère} connexion ou

En cas d'oubli de mot de passe



ACCUEIL

Identification

Nom d'utilisateur :	
Mot de passe :	
	Connexion Annuler
	Reconnexion automatique
	Réinitialiser le mot de passe
	Cliquez ici

Identification

Lors de la 1^{ère} connexion ou

En cas d'oubli de mot de passe



Consultation des déclarations

Consultez sur cette page d'accueil, toutes les déclarations pour l'année en cours

(selon si vous êtes en déclaration annuelle ou mensuelle)



Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente



+ Retour à la liste des déclarations

	Cotisations pour la période d	Renseigner obligatoirement	les zones «effectif»		
Références du compte		et «montant des salaires» à partir de votre			
Nom de la collectivité : Main	irie	tableau récapitulatif URSSAF			
Adresse de la collectivité :					
	Place du Bourg	Le système calculera autom	atiquement les		
CP / Ville : 16		montants à verser.			
N° de SIRET : 2110	6000.				
N° interne : C00	000				
CATEGORIES D'A	GENTS (hors contrats de droit privé)	Effectif	Montant des salaires		
Agents soumis au régime général pour l'ensemble o	^{des risques} sur totalité (T) ou déplafonné (E	D) Li	gne(s) 100 T ou D ●		
Agents permanents affiliès à la C.N.R.A.C.L. CN	NRACL sans AT		€		
ASSIETTE	DE LA COTISATION SALAIRES	0 Li	gne(s) 882 T ou D 0 €		
NATU	URE DES COTISATIONS	Taux	Montant		
Cotisation prévisionnelle obligatoire		0,800%	0 €		
Cotisation prévisionnelle additionnelle		0,090%	0 €		
		Total dù pour l'année n-1 (12/12ème n salariale n-1) (A)	nasse o €		
		Déjà payé pour l'année n-2 (11/12 ma	sse		
		salariale n-2)			
		Régularisation (B)	-855.99		
		Total à payer soit [11/12ème de (A)] + (B) -855.09 €		
Justificatif UR\$SAF :					
Choisir un fichier Aucun fichier choisi	Joindre l'état de caisse r (voir page suivante)	Joindre l'état de caisse récapitulatif annuel URSSAF (voir page suivante)			
	Ou l'état de caisse de la cotisation au CDG générée à partir de votre logiciel				

Etat de caisse URSSAF

BORDEREAU RECAPITULATIF DES COTISATIONS ANNUELLES

(ART. R243-13 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)



Etat récapitulatif : CENTRE DE GESTION

Collectivité :	- Etablissement :	
Critères de l'édition:		
Collectivité : MAIRIE DE Etablissement : MAIRIE DE Ordre d'édition : par état, collectivité, établissement ; Détail par agent : NON ; Inclu	ode de janvier 2022 à décembre 2022 re éléments de salaire : OUI ; Inclure rappels : OUI	

		Base	Part Salariale Montant	Part Patronale Montant	Total
	Cot. addit. régime général	18 965.99		17.10	17.10
	Cot. addit. régime spécial	69 527.34		62.60	62.60
	Régime général	18 965.99		151.74	151.74
	Régime spécial	69 527.34		556.23	556.23
Total établisse	ement			787.67	787.67
Total collect	ivité			787.67	787.67
Total CENT	RE DE GESTION			787.67	787.67

Communiquer avec le CDG



Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Mme Françoise MICHEL

Téléphone : 05.45.69.45.83

Adresse mail : f.michel@cdg16.fr

(Préciser en objet : «Net-Cotisations»)



Votre partenaire dans la gestion des ressources humaines

EXPERTISE - CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT